

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE LORRAINE TENUE LE 4 MARS 2021 À 8 H 15, PAR VISIOCONFÉRENCE DUE AUX MESURES LIÉES À LA COVID-19

SONT PRÉSENTS :

Siège no 2 - M. Pierre Barrette, conseiller
Siège no 3 - Mme Diane D. Lavallée, conseillère
Siège no 4 - M. Jocelyn Proulx, conseiller
Siège no 5 - Mme Lyne Rémillard, conseillère

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean Comtois.

SONT ABSENTS :

Siège no 1 - Mme Martine Guilbault, conseillère
Siège no 6 - M. Patrick Archambault, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Christian Schryburt, directeur général
Me Annie Chagnon, directrice des Services juridiques et greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Vu la situation reliée à la COVID-19 et les mesures de santé publique édictées par le Gouvernement du Québec pour les villes situées en « zone rouge » avec le seuil d'alerte maximale, les séances du conseil doivent se tenir à huis clos, et ce, afin d'éviter les risques de propagation de la COVID-19. Par le biais d'une technologie de visioconférence, les élus, le directeur général et la greffière participent à cette séance à distance.

2. 2021-03-34 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Barrette
APPUYÉ par madame la conseillère Diane D. Lavallée
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. 2021-03-35 AUTORISATION – Programme de subvention « Initiatives Canadiennes pour des collectivités en santé »

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral offre un programme de subvention intitulé « *Programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé* »;

CONSIDÉRANT que la Ville de Lorraine désire présenter une demande de subvention pour la réalisation de son projet « *L'Allée des Artistes Lorrains* »;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane D. Lavallée
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Proulx
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

D'AUTORISER la présentation d'une demande de subvention auprès du gouvernement fédéral dans le cadre du « *Programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé* », pour la réalisation du projet « *L'Allée des Artistes Lorrains* » au coût de 49 841,66 \$ taxes incluses;

D'AUTORISER la directrice du Service des loisirs et de la culture à signer, pour et au nom de la Ville de Lorraine, tout document donnant effet à la présente résolution.

4. **AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Bien que les citoyens étaient invités à transmettre leurs questions par courriel, aucune question n'a été reçue en vue de la séance.

6.
2021-03-36 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard
APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Barrette
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE la séance soit levée à 8 h 24.

Monsieur JEAN COMTOIS
Maire

Me ANNIE CHAGNON
Greffière